

11.06.2025 - 07:50 Uhr

bonus.ch sur les assurances auto : en Suisse, un jeune conducteur de nationalité étrangère paie jusqu'à 7 fois plus pour assurer sa voiture



Lausanne (ots) -

Être jeune et de nationalité étrangère influence fortement le montant de la prime d'assurance automobile en Suisse. À titre d'exemple, un conducteur kosovar de 18 ans se voit facturer jusqu'à CHF 7'476.- de plus qu'un conducteur suisse de 30 ans pour une couverture identique, proposée par le même assureur.

Fin mai 2025, le portail de comparaison en ligne bonus.ch a réalisé son enquête annuelle sur les primes d'assurance auto en Suisse. Pour comparer les tarifs, un relevé a été effectué auprès de tous les principaux assureurs pour trois profils d'âge différents (18 / 30 / 70 ans). Il en ressort que certains facteurs comme l'âge, la nationalité ou le lieu de résidence pèsent lourdement dans le calcul des primes.

Critère de l'âge : une prime moyenne 2.5 fois plus élevée

La comparaison des primes entre un conducteur suisse de 18 ans et un de 70 ans met en évidence l'impact important de l'âge sur le coût de l'assurance automobile. En moyenne, un jeune assuré paie 150% de plus que son aîné pour une couverture identique auprès du même assureur.

Pour une assurance casco complète, cet écart peut atteindre CHF 2'275.- (CHF 3'243.- vs CHF 968.-). La différence est encore plus marquée et va jusqu'à 272% (prime annuelle de CHF 1'489.- contre CHF 400.-) pour une simple responsabilité civile (RC). Même dans le cas le moins contrasté, l'écart de prime reste significatif, avec un différentiel de 82%, ce qui équivaut tout de même à CHF 449.-.

Âge : quelles différences entre un assuré de 30 ans et un autre de 70 ans ?

En moyenne, un conducteur suisse de 70 ans paie une prime équivalente à celle d'un trentenaire. Cependant, les seniors ne sont pas logés à la même enseigne selon l'assureur. En effet, certaines compagnies appliquent des majorations pouvant atteindre 21% pour les conducteurs plus âgés. À l'inverse, d'autres prestataires offrent à ce profil des conditions plus avantageuses, avec des écarts allant jusqu'à -15% par rapport à un assuré de 30 ans.

Paramètre de la nationalité : jusqu'à CHF 5'642.- à payer en plus

La nationalité figure parmi les paramètres ayant le plus gros impact sur le montant des primes d'assurance auto. En moyenne, un conducteur de 18 ans titulaire d'un permis C et originaire du Kosovo paie 66% de plus qu'un

conducteur suisse du même âge. Pour une assurance casco complète auprès du même prestataire, l'écart peut atteindre CHF 5'642.- (CHF 8'838.- contre CHF 3'196.-).

Le supplément de prime le plus marqué chez un même assureur s'élève à près du triple (prime annuelle de CHF 3'559.- contre CHF 1'200.-). Generali est le prestataire qui propose les tarifs avec le moins de différence : 20% d'écart, ce qui équivaut tout de même à CHF 310.-.

Cumul des facteurs "jeune" et "nationalité étrangère" : un supplément de près de CHF 7'500.-

Être jeune et de nationalité étrangère, deux critères jugés à risque par les assureurs, entraîne une explosion du montant de la prime d'assurance auto. Ainsi, un conducteur kosovar de 18 ans paie en moyenne quatre fois plus qu'un Suisse de 30 ans, à couverture identique et chez le même prestataire.

Dans les extrêmes, les différences de tarifs entre un assuré de nationalité kosovare de 18 ans et un Suisse de 70 ans vont jusqu'à CHF 7'476.- (CHF 8'838.- vs CHF 1'362.-) pour une casco complète. Pour une simple responsabilité civile, le supplément est même 7 fois plus élevé (prime annuelle de CHF 3'559.- contre CHF 485.-).

Quelles sont les autres critères qui conditionnent le niveau des primes ?

Le prix d'une assurance auto dépend de multiples facteurs. En plus de l'âge et de la nationalité, qui sont deux des principaux paramètres, l'expérience du conducteur, le sexe, le domicile, les kilomètres parcourus et les caractéristiques du véhicule (valeur, modèle ou même couleur) influencent le montant de la prime.

Lieu d'habitation : des différences de prix de plus de 50%

Selon les données relevées récemment par le portail de comparaison bonus.ch, le lieu d'habitation a un impact significatif sur les primes d'assurance auto. L'analyse montre que les différences tarifaires ne s'arrêtent pas aux frontières cantonales, mais s'appliquent également à l'échelle des localités. Même dans une même ville, le NPA peut entraîner des variations de prix notables.

L'analyse des tarifs proposés par les huit principaux assureurs automobiles de Suisse révèle des écarts moyens supérieurs à CHF 500.- entre le lieu le plus cher et celui le moins cher. Au sein d'un même prestataire, les différences de primes entre les localités varient de 14% à 53%.

Les primes d'assurance auto sont extrêmement dynamiques

Les assureurs ajustent régulièrement leurs primes, parfois même d'une semaine à l'autre, en réponse à l'évolution du marché et aux coûts liés aux sinistres. Ces adaptations visent à permettre aux compagnies de préserver leur rentabilité tout en restant compétitives. Grâce à la digitalisation, ces ajustements sont désormais rapides, permettant aux consommateurs de réaliser des économies substantielles en comparant les offres.

Le comparateur de bonus.ch permet d'évaluer rapidement les différentes offres disponibles et de choisir celle qui correspond le mieux à ses besoins et à ses capacités financières. Chaque année, il enregistre plus d'un million de simulations de primes.

Résultats détaillés de l'analyse :

<https://www.bonus.ch/Pdf/2025/Assurance-auto-comparatif.pdf>

Accès au comparatif des primes pour l'assurance auto :

<https://www.bonus.ch/Assurance-auto/Primes-assurance-auto-comparatif.aspx>

Pour plus d'informations :

bonus.ch SA
Patrick Ducret
CEO
Place Chauderon 20b
1003 Lausanne
021.312.55.91
ducret(a)bonus.ch



Assurance auto / Texte complémentaire par ots et sur
www.presseportal.ch/fr/nr/100008668 / L'utilisation de cette image à des fins
éditoriales est autorisée et gratuite, pourvu que toutes les conditions d'utilisation
soient respectées. La publication doit inclure le crédit de l'image.

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100008668/100932463> abgerufen werden.